

PENSER HISTORIQUEMENT LES RELATIONS INTERNATIONALES

PAR

ROBERT FRANK (*)

L'Histoire des relations internationales n'est pas une discipline nécessairement bien connue des autres spécialistes « internationalistes ». Il faut dire qu'il existe en France, plus qu'aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, un compartimentage des disciplines s'intéressant aux relations internationales. D'où ce déficit de connaissances réciproques, d'où ce manque de synergies. Une des grandes vertus de l'*Annuaire Français de Relations Internationales* est de créer cet espace nécessaire de rencontres entre disciplines. Voici donc une opportunité de faire connaître les travaux des historiens français, de montrer qu'ils s'intéressent aussi aux interrogations formulées par d'autres sciences humaines et sociales et de souligner ce qui paraît relever spécifiquement de leur territoire.

L'HISTORIOGRAPHIE FRANÇAISE (1)
DES RELATIONS INTERNATIONALES :
AUTOUR DES « FORCES PROFONDES »
ET DES « PROCESSUS DE DÉCISION »

Un point de départ : Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle

L'historien Pierre Renouvin est à l'origine d'un grand tournant épistémologique : dès les années cinquante, il a exprimé la volonté de dépasser la notion d'« Histoire diplomatique » pour la remplacer par celle d'« Histoire des relations internationales ». À ses yeux, l'histoire des relations entre diplomates, entre chancelleries, l'histoire des relations interétatiques sont insuffisantes : « *horizon trop restreint* », écrit-il. Dans la perspective élargie de Renouvin, « *les rapports entre les gouvernements cessent d'être le centre d'inté-*

(*) Professeur d'Histoire des relations internationales contemporaines à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne.

(1) Nous nous limitons ici à l'historiographie française, déjà riche et féconde. Signalons cependant deux livres importants qui font état respectivement de l'historiographie américaine et de l'historiographie allemande : Michael J. HOGAN/Thomas G. PATERSON (dir.), *Explaining the History of American Foreign Relations*, Cambridge University Press, 1991 ; Wilfried LOTH/Jürgen OSTERHAMMEL (dir.), *Internationale Geschichte. Themen-Ergebnisse-Aussichten*, R. Oldenburg Verlag, Munich, 2000.

rêt; ce qui importe, c'est l'histoire des rapports entre les peuples » (2). Nul doute que l'historien a été inspiré par l'École des Annales (du nom de la revue fondée par Marc Bloch et Lucien Febvre en 1929), école qui sortit la discipline historique de sa tradition positiviste. Toutefois, Pierre Renouvin s'est bien gardé de la citer. Ce sur quoi il a en revanche insisté, c'est sur une notion qu'il a offerte à la communauté scientifique dès les années trente (3), la notion des « *forces profondes* », ces forces qui pèsent sur le cours des relations internationales : selon lui, à côté des « *forces matérielles* » – les facteurs géographiques, les conditions démographiques, les forces économiques – figurent les « *forces spirituelles* » ou les « *mentalités collectives* », en particulier le sentiment national, les nationalismes et le sentiment pacifiste. Ces différentes « *forces profondes* », il les a décrites et analysées plus longuement et plus systématiquement dans les chapitres de la première partie du livre qu'il publia en 1964, avec Jean-Baptiste Duroselle, son disciple : *Introduction à l'histoire des relations internationales* (4).

L'apport de Jean-Baptiste Duroselle à l'Histoire des relations internationales est également essentiel. Rédacteur de la seconde partie de l'ouvrage co-écrit avec Pierre Renouvin, partie intitulée « L'homme d'Etat », il a étudié, à la lumière de ce que lui a appris la science politique américaine des années cinquante, les processus de décision (*decision making process*) : en quoi le décideur est-il influencé par les « *forces profondes* » à travers sa place dans la société, sa formation, son entourage, les petits groupes de ses conseillers, les réseaux de sociabilité, « *l'ambiance* » du moment, et dans quelle mesure peut-il à son tour les modifier ou les infléchir ?

Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle ont tous deux pris leurs distances vis-à-vis de l'École des Annales telle qu'elle se présentait dans les années cinquante ou au début des années soixante, sous la férule de Fernand Braudel. Celui-ci n'a d'ailleurs eu que mépris pour l'Histoire des relations internationales et ses rapports avec Renouvin ont été exécrables. Outre les problèmes de vanité et d'amour-propre (ils se gardaient bien de se citer l'un l'autre), de rivalités personnelles ou institutionnelles (la Sorbonne de Renouvin contre l'EHESS de Braudel), on trouve une différence de fond : si Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle ont pris en compte les avancées de l'histoire économique, de l'histoire sociale, de l'histoire des mentalités, de l'histoire des « *petits et des sans-grade* », bref, s'ils ont accepté les apports essentiels de la « révolution des Annales », ils ont cependant refusé de sous-estimer le poids de l'événement, le rôle des individus et des « *grands*

(2) Pierre RENOUVIN, « Introduction générale », in Pierre RENOUVIN (dir.), *Histoire des relations internationales* (tome I : François-L. GANSHOF (dir.), *Le Moyen Age*), Hachette, Paris, 1953. Cf. la nouvelle édition présentée par René Girault, en trois volumes, Paris, Hachette, 1994.

(3) Pierre RENOUVIN, *La Crise européenne et la Première Guerre mondiale*, Alcan, Paris, 1934 (1^{re} éd.), p. 131.

(4) Pierre RENOUVIN/Jean-Baptiste DUROSELLE, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Armand Colin, Paris, 1964 (1^{re} éd.), 1991 (4^e éd.).

hommes », de négliger l'histoire politique. Sans doute avaient-ils alors de l'avance puisque, depuis cette époque, l'École des Annales a bien évolué, cessant de mépriser tant la démarche biographique que la dimension politique de l'histoire du monde : le *Saint Louis* de Jacques Le Goff (5) est précisément « le » chef-d'œuvre prouvant que les Annales peuvent intégrer tous ces aspects sans se renier.

Les directions de la recherche depuis quarante ans

Avec les générations suivantes, l'Histoire des relations internationales a continué d'évoluer (6). Bien des disciples des deux « maîtres » ont consacré leurs travaux ou, à travers tel ou tel sujet, leurs réflexions, sur les « forces profondes ». Il n'est pas question ici de traiter de toutes les orientations de l'Histoire des relations internationales en France depuis la parution du livre de Renouvin et Duroselle, il y a près de quarante ans. Notons seulement quelques directions et débats.

Les premières « forces profondes » citées par Pierre Renouvin dans la première partie de *Introduction à l'histoire des relations internationales* étaient les « facteurs géographiques » et les « courants démographiques ». Dans le premier cas, ce sont les géographes qui ont renouvelé le champ en posant la problématique du lien entre le « géopolitique » et les relations internationales, avec, entre autres, les travaux d'Yves Lacoste, de Michel Foucher et de Jacques Lévy (7). Dans le second, c'est la question des migrations et de l'immigration qui a surtout intéressé les historiens voulant mesurer leur influence dans les relations politiques, économiques ou sentimentales entre les peuples (8).

Ce sont les forces économiques qui, dans les années soixante et soixante-dix, ont le plus retenu l'attention des historiens. Dans la foulée des réflexions de Pierre Renouvin, mais aussi de Jean Bouvier, historien économiste, il y a eu beaucoup d'études sur le rôle de « l'économie » dans les relations internationales : son poids dans la formation des « hégémonies » ou des

(5) Jacques LE GOFF, *Saint Louis*, Fayard, Paris, 1996.

(6) En 1984, vingt ans après la publication de *Introduction à l'histoire des relations internationales*, René Girault a organisé un colloque pour faire le point sur les méthodes et les problématiques de l'histoire des relations internationales. Les communications de ce colloque ont été publiées par la revue *Relations internationales*, n^{os} 41 et 42, printemps et été 1985. Ajoutons qu'un livre collectif de réflexion sur l'histoire des relations internationales est actuellement en préparation.

(7) Yves LACOSTE, *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, Paris, 1993, 1995; Michel FOUCHER, *Fronts et frontières*, Fayard, Paris, 1991; Jacques LÉVY, *Le Tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Belin, Paris, 1998.

(8) Il y a beaucoup d'indications sur les Italiens en France dans la thèse de Pierre MILZA, *Français et Italiens à la fin du XIX^e siècle*, Ecole française de Rome, 1981 (cf. aussi son *Voyage en Italie*, Plon, Paris, 1993); Janine PONTY, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1990; Ralph SCHOR, *L'Opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1985.

« impérialismes » (coloniaux ou non) (9), dans la détermination des buts de guerre entre 1914 et 1918 (10), dans les tensions des années vingt à propos des réparations allemandes ou des dettes de guerre interalliées (11), dans les enjeux du réarmement des années trente (12), dans la reconstruction et la construction de l'Europe au temps du Plan Marshall, la question étant de savoir quel est le degré de dépendance des pays européens par rapport à la superpuissance américaine (13). Il est intéressant de noter que les conclusions de ces études ont toujours été nuancées, malgré l'influence du marxisme dans le champ intellectuel de l'époque et qu'elles ont même contribué au déclin de ce marxisme dans les milieux historiens français : le poids de l'économie, pour important qu'il soit dans les relations internationales et négligé jusqu'alors par l'histoire diplomatique traditionnelle, ne doit pas être pesé d'une façon linéaire, mécaniste, déterministe ou univoque. Oui, les « impérialismes » européens ont existé avant 1914, mais ils n'ont pas été, contrairement à ce que proclamait Lénine, le « *stade suprême du capitalisme* » et, même s'ils ont contribué à empoisonner les relations internationales, ils n'ont pas mené tout droit à la guerre : les rapports économiques entre les grandes puissances portaient en elles autant de facteurs de tensions que de facteurs de solidarité, et les seconds commençaient même à l'emporter sur les premiers à partir de 1912. Oui, l'impérialisme colonial a pesé sur les décisions politiques de la France, mais il n'est pas vrai qu'il ait globalement profité au capitalisme français (14). Souligner l'importance de l'économie ne signifie pas nier l'autonomie du politique, bien au contraire, ne serait-ce qu'à cause de l'intervention croissante de l'État dans les trois premiers quarts du XX^e siècle. Si beaucoup d'études historiques ont montré les interactions, les complicités, les pantouflages entre milieux d'affaires et milieux politiques, ainsi que l'influence des premiers sur les seconds, elles ont en même temps relativisé le poids des intérêts économiques dans la vie diplomatique, tant ces intérêts sont divers, divergents, contradictoires jusqu'à se neutraliser politiquement. Pourtant, l'État n'est pas tout en relations internationales, même l'historien le sait. Les recherches les plus récentes portent

(9) Cf. Raymond POIDEVIN, *Les Relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, Paris, 1969 ; Pierre GUILLEN, *Les Emprunts marocains de 1902 à 1904*, Paris, 1972 ; René GIRAULT, *Emprunts russes et investissements français en Russie, 1887-1914*, Armand Colin, Paris, 1973 ; Jean-Claude ALLAIN, *Agadir 1911 : une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris, 1976 ; Jacques THOBIE, *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman, 1885-1914*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995.

(10) Cf. Georges-Henri SOUTOU, *L'Or et le sang. Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Fayard, Paris, 1989.

(11) Cf. Jacques BARIETY, *Les Relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale 1918-1924*, Pedone, Paris, 1977 ; Denise ARTOUD, *La Question des dettes interalliées et la reconstruction de l'Europe (1917-1929)*, thèse multigraphiée, Université de Lille III, 1976.

(12) Cf. Robert FRANK, *Le Prix du réarmement français, 1935-1939*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1982.

(13) Cf. Gérard BOSSUAT, *La France, l'aide américaine et la construction européenne 1944-1954*, Imprimerie nationale, Paris, 1992.

(14) Cf. Jacques MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris, 2000.

précisément sur les acteurs économiques, les entreprises qui n'ont pas nécessairement des logiques nationales et qui constituent des liens de sociabilité et des réseaux transnationaux ou transeuropéens (15).

Les autres grandes composantes des « *forces profondes* » chères à Pierre Renouvin sont ce que ce dernier désignait par des formules qui datent : les « *forces spirituelles* » ou la « *psychologie collective* » ; sous l'influence des Annales, il parlait aussi des « *mentalités* ». Il convient de signaler qu'aucun chapitre de l'*Introduction* n'est consacré à l'« *opinion publique* ». Pourtant Renouvin et Duroselle se sont intéressés à ce phénomène et à son « *influence sur les décisions des hommes d'Etat* ». Cependant, à leurs yeux, du moins en 1964, « *ces manifestations* » de l'opinion « *ne sont que le reflet des conditions démographiques, des intérêts économiques ou financiers et des tendances de la psychologie collective* ». Autant dire que les historiens, Duroselle en tête (16), ont abandonné cette conception vieillie : les études sur l'impact des opinions publiques sur les relations internationales se sont au contraire multipliées et elles sont trop nombreuses pour être toutes citées (17). Disons que ce champ tend aujourd'hui à être renouvelé, au contact des travaux des sociologues (18) : désormais, l'historien raisonne sur les opinions en les replaçant dans le contexte plus général des systèmes de représentations et des imaginaires sociaux (19), ce qui permet d'éclairer d'une autre façon la problématique classique de « *l'image de l'Autre* » (20) et de son influence sur les décisions de politique extérieure. C'est aussi un moyen de susciter une réflexion sur le poids des subjectivités collectives dans les relations internationales.

Celles-ci comportent des enjeux culturels qui intéressent également depuis longtemps les historiens français. Sur le rapport entre culture et relations internationales, deux sortes de recherches historiques sont conduites : celles qui portent sur l'« *action culturelle* » des Etats (21), sur leur politique d'in-

(15) Cf. Eric BUSSIÈRE, *La France, la Belgique et l'organisation économique de l'Europe, 1918-1935*, CHEFF, Paris, 1992 ; Laurence BADEL, *Un milieu libéral et européen, Le grand commerce français, 1925-1948*, CHEFF, Paris, 1999.

(16) Jean-Baptiste DUROSELLE, « *Opinion, attitude, mentalité, mythe, idéologie : essai de clarification* », *Relations internationales*, n° 2, novembre 1974, p. 9.

(17) Cf. Pierre MILZA, « *Opinion publique et politique étrangère* », *Opinion publique et politique extérieure, 1870-1915*, actes du colloque organisé par l'Ecole française de Rome et le Centro per gli studi di politica estera et opinione pubblica de l'Université de Milan, 13-16 février 1980, Rome, 1981, pp. 663-687 ; Jean-Jacques BECKER, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1977 ; Jean-Jacques BECKER, « *L'opinion* », in René REMOND (dir.), *Pour une histoire politique*, Seuil, Paris, 1988.

(18) Cf. Bronislaw BACZKO, *Les Imaginaires sociaux. Mémoires et espoirs collectifs*, Payot, Paris, 1984.

(19) Cf. Pierre LABORIE, *L'Opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, Seuil, Paris, 1990 et 2001.

(20) Cf. Robert FRANK (dir.), « *Images et imaginaires dans les relations internationales depuis 1938* », *Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 28, 1994 ; Robert FRANK, « *Mentalitäten, Vorstellungen und internationale Beziehungen* », in Wilfried LOTH/Jürgen OSTERHAMMEL (dir.), *Internationale Geschichte. Themen-Ergebnisse-Aussichten*, R. Oldenburg Verlag, Munich, 2000, pp. 159-185.

(21) Cf. Albert SALON, *L'Action culturelle de la France dans le monde. Analyse critique*, Thèse, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 1981 ; Annie GUENARD, *La Présence culturelle française en Europe centrale et orientale, 1938-1940 et 1945-1949*, Publications de la Sorbonne Paris, à paraître ; A. DUBOSCLARD/L. GRISON/L. JEANPIERRE/P. JOURNAUD/C. OKRET/D. TRIMBUR, *Entre rayonnement et réciprocité. Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002.

fluence, voire de puissance, par la présence et la diplomatie culturelles et celles qui, dans le sillage des travaux de Michel Espagne et de Michael Werner, traitent des « *transferts culturels* » (22) d'une société à une autre sans passer nécessairement par la médiation étatique (23). Les historiens s'interrogent aussi depuis longtemps sur le poids des sports dans la vie internationale (24).

De même que la problématique des « *forces profondes* » de Pierre Renouvin a été une grande source d'inspiration pour la recherche historique, les réflexions de Jean-Baptiste Duroselle sur les processus de décision, l'action décisive des « *petits groupes* », les structures administratives et politiques de la « *machine diplomatique* » ont été prolongées par de nombreux historiens. De ce point de vue, l'histoire militaire traditionnelle a été entièrement renouvelée dans ses approches, grâce aux analyses des rapports entre décideurs politiques et chefs d'état-major : s'est ainsi développée toute une réflexion historique sur les concepts de « *défense* » et de « *sécurité* », sur les liens entre le politique, le stratégique et « *l'outil militaire* », et sur les mutations induites par la révolution de l'armement nucléaire (25).

Il faut le dire, l'historiographie française privilégie l'étude de thèmes classiques, comme la politique étrangère française (26), les politiques étrangères de tel ou tel pays (27), les relations bilatérales (28), le rôle de tel ou tel personnage dans la médiation entre politique intérieure et politique extérieure de son pays (29). A l'évidence, le point de vue « *national* » l'emporte, ainsi que celui de l'Etat-nation ou des Etats-nations ; néanmoins, les relations multilatérales et les organisations internationales sont loin d'être négli-

(22) Michel ESPAGNE/Michael WERNER (dir.), *Transferts : les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVII^e et XIX^e siècle)*, Recherche sur les civilisations, Paris, 1988 ; Michel ESPAGNE, *Les Transferts culturels franco-allemands*, PUF, Paris, 1999.

(23) Cf. les numéros spéciaux « *Culture et relations internationales* » de la revue *Relations internationales*, n° 24, été 1980, et n° 25, printemps 1981.

(24) Cf. le numéro spécial, coordonné par Pierre MILZA, « *Sport et relations internationales* », de la revue *Relations internationales*, n° 38, été 1984 ; Alfred WAHL (dir.), *Sports et relations internationales*, Metz, 1990 ; numéros spéciaux « *Olympisme et relations internationales* », *Relations internationales*, automne et hiver 2002.

(25) Maurice VAISSE (directeur et fondateur du Centre d'études d'histoire de la défense, de 1995 à 2001, et maintenant professeur à l'Institut d'études politiques de Paris) a une grande part dans le renouvellement de ce champ historique : *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement (1930-1934)*, Pedone, Paris, 1981 ; en collaboration avec Jean DOISE, *Diplomatie et outil militaire 1871-1969*, Imprimerie nationale, Paris, 1987 ; sous sa direction, *La France et l'atome*, Bruylant, 1995.

(26) Cf. la collection « *La politique étrangère de la France* » des éditions de l'Imprimerie nationale : Pierre GUILLEN, *L'Expansion (1881-1898)* ; J.-B. DUROSELLE, *La Décadence (1932-1939)* et *L'Abîme (1939-1945)* ; Pierre GERBET (dir.), *Le Relèvement (1944-1949)* ; Maurice VAISSE, *La Grandeur (1958-1969)*, Fayard.

(27) Celle des Etats-Unis, avec les très nombreux travaux de Pierre MELANDRI (dont *La Politique extérieure des Etats-Unis de 1945 à nos jours*, PUF, Paris, 1995 ; en collaboration avec Justin VAISSE, *L'Empire du milieu. Les Etats-Unis et le monde depuis la fin de la guerre froide*, Odile Jacob, Paris, 2001), d'André KASPI (dont *Les Américains*, Seuil, Paris, 1986 et 2002), d'Yves-Henri NOUAILHAT (dont *Les Etats-Unis et le monde au XX^e siècle*, Armand Colin, Paris, 2000).

(28) Sur les relations franco-allemandes, outre les thèses de Raymond Poidevin et de Jacques Bariéty déjà citées, cf. Georges-Henri SOUTOU, *L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands 1954-1996*, Fayard, Paris, 1996. Sur les relations franco-soviétiques, citons entre autres, Marie-Pierre REY, *La Tentation du rapprochement. La France et l'URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1991.

(29) Cf. par exemple Jean-Baptiste DUROSELLE, *Clemenceau*, Fayard, Paris, 1988 ; Elisabeth du RÉAU, *Daladier (1884-1970)*, Fayard, Paris, 1993.

gées (30), et les forces ou les interactions « transnationales » commencent enfin à être pensées historiquement. La Guerre froide est aussi un thème très visité depuis l'ouverture des archives de l'ancienne URSS et des anciennes démocraties populaires. Il y a certainement eu un retard français dans ce type de recherche par rapport aux travaux anglo-américains, retard en grande partie comblé par le livre publié par Georges-Henri Soutou (31). Enfin, il convient de souligner un thème qui mobilise actuellement nombre d'historiens français des relations internationales : « l'Europe », la construction européenne et, d'une façon plus générale, la spécificité des relations intereuropéennes et de l'Europe dans les relations internationales. Au-delà de bons ouvrages classiques sur l'histoire de l'idée européenne et l'intégration de l'Europe (32), il y a la volonté de développer sur ces sujets une histoire problématisée. René Girault, en créant un vaste réseau d'historiens européens, a joué un rôle décisif dans la formation d'une véritable communauté européenne d'historiens, ouverte aussi à des chercheurs d'Europe centrale et orientale (33).

Avec un peu de malice, on pourrait discerner deux sensibilités chez les historiens français : une sensibilité plus « renouvinienne » se trouverait chez ceux qui privilégient une socio-histoire des relations internationales et développent leurs réflexions sur l'influence des milieux, des lieux et des grands mouvements de la société ; une sensibilité plus « durosellienne » pourrait se repérer chez ceux qui braquent leurs projecteurs sur les décideurs politiques, les stratèges et les diplomates (dans une certaine mesure, on assisterait même à un retour de l'« histoire diplomatique » depuis quelques années). En réalité, la distinction ne peut être poussée très loin. Il y a plus de complémentarité que de divergences entre les deux approches et cette complémentarité existait au temps même de Renouvin et de Duroselle : le premier considérait l'histoire diplomatique comme nécessaire mais insuffisante, et si le second entendait davantage réhabiliter l'expression (34), il tenait cependant à replacer l'histoire diplomatique dans le cadre plus large de l'Histoire

(30) Cf. Pierre GERBET (avec la collaboration de Victor-Yves GHEBALI et Marie-Renée MOUTON), *Le Rêve d'un ordre mondial de la SDN à l'ONU*, Imprimerie nationale, Paris, 1996 ; Gail ARCHIBALD, *Les États-Unis et l'UNESCO*, et Jean-Jacques RENOLLET, *L'UNESCO oubliée. La Société des Nations et la coopération intellectuelle, 1919-1946*, Publications de la Sorbonne, 2000 ; thèse à paraître de Dzovinar KEVONIAN sur la naissance de la diplomatie humanitaire et le rôle de la SDN dans la question des réfugiés au Moyen-Orient pendant l'entre-deux-guerres.

(31) Georges-Henri SOUTOU, *La Guerre de cinquante ans. Le conflit Est-Ouest, 1943-1990*, Fayard, Paris, 2001. Cf. aussi Pierre GROSSER, *Les Temps de la guerre froide. Réflexions sur l'histoire de la guerre froide et sur les causes de sa fin*, Complexe, 1995.

(32) Cf. Pierre GERBET, *La Construction de l'Europe*, Imprimerie nationale, Paris, 1983 ; Gérard BOSSUAT, *Les Fondateurs de l'Europe unie*, Belin, Paris, 2001 (2^e éd.) ; Marie-Thérèse BITSCH, *La Construction européenne*, Complexe, Bruxelles, 1996 et 1999 ; Elisabeth du RÉAU, *L'Idée d'Europe au XX^e siècle*, Complexe, Bruxelles, 1996.

(33) Ce réseau créé en 1989 par René Girault est coordonné depuis 1994 par Robert Frank et Gérard Bossuat. Cf. René GIRAULT (dir.), *Identités et conscience européennes au XX^e siècle*, Hachette, Paris, 1994.

(34) Cf. son *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours* (onze éditions de 1953 à 1993 chez Dalloz), réédité et complété par André Kaspi, sous le titre, précisément, d'*Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, tome 1, et *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, tome 2, Armand Colin, Paris, 2001.

des relations internationales. De même aujourd'hui, le goût peut orienter les uns « côté cour » et les autres « côté jardin », les uns plutôt du côté des décideurs et les autres plutôt du côté des forces profondes, mais aucun ne peut faire abstraction de l'autre côté de l'édifice.

Au total, l'historiographie française vit encore sur l'héritage de Pierre Renouvin et de Jean-Baptiste Duroselle. Depuis quarante ans, elle a connu des évolutions considérables dans bien des domaines, mais aucunement une révolution épistémologique après celle effectuée par les deux « maîtres ». On sent poindre pourtant une mutation importante liée à la volonté des historiens de s'impliquer davantage dans le débat avec les autres disciplines sur les relations internationales.

L'HISTORIEN FACE AUX GRANDES QUESTIONS
DE L'ORDRE ET DU DROIT,
DE L'ÉQUILIBRE ET DE LA JUSTICE

Il n'est pas question de traiter ici de tous les rapports entre l'Histoire et les autres sciences sociales dans le domaine des relations internationales. Ont été déjà suggérées les dettes des historiens, lorsqu'ils analysent les « *forces profondes* », envers les géographes, démographes, sociologues et anthropologues, et, lorsqu'ils décortiquent les « *processus de décision* », envers les politologues. Tentons ici de situer les recherches historiques récentes par rapport aux débats intéressants qui ont cours en Science politique (35).

Le tropisme réaliste

Certes, les historiens des relations internationales n'aiment pas s'enfermer dans le carcan intellectuel de telle ou telle école. Leurs travaux les conduisent naturellement à conclure que la complexité de la réalité et la singularité de l'événement rendent impossibles tant la reproduction d'une chaîne causale que la formulation de lois ou de théories. Néanmoins, leur prudence les rapproche, consciemment ou non, plutôt des interprétations forgées par les « réalistes ». Ces derniers voient essentiellement dans les relations internationales une scène où tout est question de rapports de forces et où les Etats sont les premiers acteurs. Remontant à une certaine pensée classique européenne, en particulier celle de Hobbes, ils considèrent que si les Etats ont été créés pour faire disparaître à l'intérieur des territoires qu'ils contrôlent la loi de la jungle, celle-ci subsiste dans le domaine international. Les réalistes opposent donc la situation à l'intérieur des Etats où l'ordre repose sur le droit – quel que soit ce droit et quelle que soit la nature du régime politi-

(35) Cf. Marie-Claude SMOUTS (dir.), *Les Nouvelles Relations internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, 1998, 412 p. et Jean-Jacques ROCHE, *Théories des relations internationales*, Montchrestien, Paris, 2001 (4^e éd.).

que qui crée ce droit – à la situation des relations internationales, un domaine anarchique, sans autorité supérieure, où le droit, inexistant ou trop ténu, cède la place à la force, celle qui est exercée avant tout par les grandes puissances. Dans cet « état de nature », la guerre est un moyen de régulation de la vie internationale, des relations entre les Etats, lesquels ont, selon la formule de Max Weber, le « *monopole de la violence physique légitime* ». Le meilleur moyen d'obtenir la paix, aux yeux des « réalistes », est de créer une situation dans laquelle les Etats n'ont pas intérêt – dans cette vision pessimiste, « l'intérêt » est perçu comme le principal ressort des activités humaines – à entrer en guerre. De David Hume au XVIII^e siècle à Hans J. Morgenthau en 1948, le paradigme de « *l'équilibre des puissances* » (*balance of power*) apparaît comme le meilleur mécanisme de régulation des désordres internationaux depuis l'émergence des Etats modernes et le déclin du Saint-Empire germanique, deux phénomènes censés être consacrés par les Traités de Westphalie de 1648 (36). Lorsque la plupart des Etats sont devenus des Etats-nations, l'intérêt étatique devient l'intérêt national et celui-ci constitue la motivation suprême des politiques étrangères. Pour les réalistes, inspirés d'ailleurs par l'histoire diplomatique classique et en réaction aux illusions de l'idéal wilsonien, l'apparition des grandes organisations internationales au XX^e siècle, la Société des Nations puis l'Organisation des Nations Unies, et enfin la construction européenne ne changent rien, ou presque, à l'affaire : les premiers rôles sont encore joués par les Etats et par les intérêts nationaux (37). Les historiens, même sortis de l'histoire diplomatique traditionnelle, se retrouvent partiellement dans ces analyses. Ils rencontrent tout naturellement le rôle des grandes puissances (38) et le poids des rapports de force entre elles. Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle reconnaissent dès le début de leur *Introduction* que s'il faut tenir compte des relations entre les peuples et entre les individus – là est l'originalité de leur entreprise – « *c'est [...] l'action des Etats qui se trouve 'au centre des relations internationales'*. *Tel est le cadre général où nous sommes placés ici* ». Renouvin et Duroselle placent essentiellement leur étude des « *forces profondes* » dans les espaces nationaux et ils en arrivent souvent à la conclusion que le jeu de ces forces est si complexe, avec des paramètres si nombreux et si contradictoires, qu'est en fait laissé une assez grande marge de manœuvre aux acteurs nationaux et aux décideurs des Etats-nations.

(36) David HUME, *Essais politiques*, Vrin, Paris, 1972; Hans J. MORGENTHAU, *Politics Among Nations. The Struggle for Power and Peace*, Alfred Knopf, New York, 1948 (6^e éd.), 1985; Raymond ARON, *Paix et guerres entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1968 (8^e éd.) : l'auteur distingue trois types d'ordre international, l'ordre par « l'empire », celui par « l'hégémonie » et, enfin, celui par « l'équilibre des puissances ».

(37) Cf. l'analyse néo-réaliste de Kenneth N. WALTZ, *Theory of International Politics*, Reading, Addison Wesley, 1979.

(38) Cf. aussi Paul KENNEDY, *The Rise and Fall of Great Powers. Economic Change and Military Conflict from 1500 to 2000*, Random House, New York, 1988 et, en traduction française, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Payot, Paris, 1991.

Cette vision « réaliste » se retrouve chez l'historien britannique Alan Milward, la création des Communautés européennes ne procède pas d'un idéal, mais de la volonté des Etats-nations de sauver leur existence et de se restaurer individuellement (39). On peut effectivement se poser la question de savoir si l'intérêt national n'a pas été le principal ressort de la construction européenne (40). Les historiens ont lancé une autre problématique très intéressante pouvant se rattacher en partie à l'école réaliste, celle de « l'ordre européen ». Elle a d'abord été développée par le livre de Paul W. Schroeder (41), puis diffusée en France par Georges-Henri Soutou et des historiens modernistes. Comment du XVII^e siècle au XX^e siècle, depuis les Traités de Westphalie jusqu'aux traités qui ont assuré la réunification de l'Allemagne en 1990, en passant par le Congrès de Vienne (1815), le Traité de Versailles (1919), les accords de Locarno (1925) et de Potsdam (1945), l'Europe a continuellement cherché – avec des hauts et des bas, des succès et des échecs – un « ordre européen », fondé sur l'équilibre des puissances européennes et souvent sur un « concert européen ». Cette notion n'est pas démodée au XX^e siècle. Malgré Wilson et le wilsonisme, les traités de paix de 1919-1920 s'inspirent de cette notion. L'échec de la réforme de la SDN en 1924, dont l'objectif était de donner plus d'efficacité à la « sécurité collective », conduit aux accords de Locarno qui rétablit une sorte de concert européen classique entre la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie (42). La crise des années trente, la Seconde Guerre mondiale et la Guerre froide détruisent à la fois l'ordre européen et les conceptions sur l'équilibre des puissances. Les accords de Yalta en février 1945 fixent bien les bases d'un ordre européen et ceux de Potsdam quelques mois plus tard établissent un Conseil des Quatre pour gérer les affaires allemandes et européennes. L'affrontement Est-Ouest met ce type d'équilibre par terre, mais au moment de l'écroulement du communisme, ce sont bien les accords de Potsdam qui servent de référence pour l'unification de l'Allemagne. De même, des accords d'Helsinki en 1975 à la création de l'OSCE (Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe) en 1995, se met en place un cadre paneuropéen fondé sur un système d'équilibres (43). On peut discuter longtemps la question de savoir si la construction de l'Europe elle-même, depuis le Plan Schuman de 1950 jusqu'à l'Union européenne, n'est pas *mutatis mutandis*, le prolongement de cette recherche d'ordre européen. Certes, la

(39) Alan MILWARD, *The European Rescue of the Nation-State*, University of California Press, Berkeley, 1995 (2^e éd.) et Routledge, Londres, 2000.

(40) Cf. aussi une variante dans l'intergouvernementalisme libéral d'Andrew Moravcsik, pour lequel les marchandages entre Etats dans le cadre de la construction européenne se font au nom d'intérêts nationaux construits par les acteurs sociaux : « Preferences and Powers in the European Community : a Liberal Intergovernmentalist Approach », *Journal of Common Market Studies*, n° 31, décembre 1993.

(41) Paul W. SCHROEDER, *The Transformation of European Politics, 1763-1848*, Oxford, 1994.

(42) Claude CARLIER/Georges-Henri SOUTOU (dir.), *1918-1925 Comment faire la paix?*, Economica, Paris, 2001.

(43) Victor-Yves GHEBALI, *L'OSCE dans l'Europe post-communiste. 1990-1996 : vers une identité paneuropéenne de sécurité*, Bruylant, Bruxelles, 1996.

méthode communautaire se veut radicalement différente de la méthode du concert européen ; certes, la place et le rôle des petites puissances – c'est le principe même de la Communauté, puis de l'Union – sont respectés, ce qui n'était pas le cas dans l'ordre européen traditionnel ; néanmoins, l'intergouvernementalisme qui fait la part belle aux souverainetés nationales reste décisif et il est facile de repérer le jeu de puissance et d'influence, ainsi que les stratégies d'équilibre entre les membres les plus importants de l'UE. De plus, quelle que soit la façon dont on définit et conçoit celle-ci, la sécurité du continent ne dépend pas d'elle seule, mais aussi des États-Unis et de la Russie. Voilà pourquoi le système paneuropéen, qui les inclut et repose sur une construction diplomatique plus classique, paraît néanmoins nécessaire à côté de la construction européenne nouvelle. Ces travaux historiques posent finalement la question de savoir si cette conception de l'équilibre n'est pas propre à l'Europe, une conception fondée sur la longue durée, sédimentée et intériorisée, constituant une sensibilité politique internationale la distinguant de la culture internationale américaine.

La tentation constructiviste

Ces visions « réalistes » sont malgré tout tempérées chez les historiens par d'autres approches. Les recherches sortent alors facilement des grilles d'interprétation des politologues.

D'abord, la problématique des « *forces profondes* » pousse les historiens des relations internationales à analyser les grands mouvements de société qui bouleversent l'ordre international, à constater que le jeu des fonctions économiques et la loi des marchés internationaux limitent la marge de manœuvre des États, à constater que le poids des mentalités, des stéréotypes et des imaginaires sociaux peuvent fausser la perception des réalités et que tout n'est pas nécessairement logique ou rationnel dans la vie internationale, tant est important le poids des subjectivités collectives. Comme les constructivistes, les historiens voient bien que la « réalité » n'est souvent qu'une réalité perçue, représentée, construite. L'interprétation de la réalité internationale, bonne ou erronée, crée elle-même de la réalité. Les erreurs dans la perception des faits et gestes du voisin, de l'allié ou de l'ennemi pèsent lourd dans les décisions de politique étrangère. D'où l'intérêt des études sur les *misperceptions* (44), les erreurs de perception, sur les « cartes mentales » des décideurs, qui ont au moins autant d'importance que les logiques rationnelles d'équilibre (45). Même les historiens les plus réalistes, comme Alan Milward, considèrent que « l'intérêt national » n'existe pas objectivement, qu'il est construit, et qu'il convient de parler plutôt de « *stra-*

(44) Cf. Robert JERVIS, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton University Press, 1976.

(45) Cf. Alan K. HENRIKSON, « Mental Maps », in Michael J. HOGAN/Thomas G. PATERSON (dir.), *Explaining the History of American Foreign Relations*, Cambridge University Press, 1991, pp. 177-192.

tégies nationales » de la part des Etats qui se lancent dans l'aventure européenne. Quant aux promoteurs de la problématique de l'« ordre européen », ils insistent sur le fait que ce dernier renvoie à un équilibre non point « mécanique », mais « organique », reposant non seulement sur l'équilibre des puissances et sur des structures juridiques et politiques, mais aussi sur des valeurs communes et une culture partagée qui légitiment l'ensemble (46). De même, l'approche classiquement « réaliste », inhérente à la problématique de la puissance, est fortement nuancée par René Girault et son équipe d'historiens européens, qui ont souligné que la « *perception de la puissance* » compte tout autant que la puissance elle-même. D'où l'importance des facteurs sociaux, culturels, politiques et subjectifs qui doivent faire partie de la comptabilité, au même titre que les facteurs économiques et militaires. La cohésion sociale, la volonté politique d'avoir ou de ne pas avoir une influence à l'extérieur de ses frontières, pèsent lourd dans la balance de la puissance, de même que la représentation de sa propre puissance et de celle des autres (47). Les erreurs d'évaluation peuvent modifier les rapports de force. Il peut y avoir un décalage entre facteurs objectifs (force économique et militaire) et facteurs subjectifs. Il a fallu du temps pour que les Etats-Unis s'assument comme première puissance du monde : cela a déséquilibré le système international de l'entre-deux-guerres, et Hitler a su profiter de cette déstabilisation jusqu'en 1941-1942. Il a fallu du temps aussi aux Britanniques pour comprendre que sur la scène internationale, malgré leur attitude héroïque pendant la Seconde Guerre mondiale, leur pays n'était plus ce qu'il avait été. La perte de leur statut de grande puissance était plus difficile à admettre que pour des nations qui avaient connu la défaite, comme la France en 1940, l'Italie en 1943 et l'Allemagne en 1945. D'où, par rapport à ces pays, un retard britannique à l'allumage de la construction européenne, du fait d'un pragmatisme à court terme qui s'est montré dénué de réalisme au sens vulgaire du terme. L'image que l'on donne de sa puissance, de sa supériorité et de l'usage que l'on en fait compte également beaucoup, et elle peut être source de déboires cuisants et de déclin, conjoncturel ou structurel : les métropoles coloniales l'ont appris à leurs dépens au moment des guerres de décolonisation, ainsi que les Etats-Unis au Vietnam et, aujourd'hui sans doute, Israël contre l'Intifada. La force peut être une faiblesse, surtout lorsque les décideurs s'obstinent à croire que la politique de force est le meilleur garant du succès. A l'inverse, le non-recours à la force, justifié par la croyance que les autres acteurs croient aussi – quelle que soit leur idéologie – à la règle de l'équilibre, aboutit aux pires turbulences. Souvent, la *Realpolitik*, fondée tantôt sur l'*appeasement*, tantôt sur l'usage bru-

(46) Cf. Marlis STEINERT/Georges-Henri SOUTOU, « Ordre européen et construction européenne XIX^e-XX^e siècles », *Relations internationales*, n° 90, 1997 ; Jean BERENGER/Georges-Henri SOUTOU, *L'Ordre européen du XVI^e au XX^e siècle*, PUPS, Paris, 1998.

(47) Cf. aussi, sur un autre registre, la théorie de la *soft power* chez Joseph S. NYE, « Soft Power », *Foreign Policy*, automne 1990.

tal de la force, s'avère irréaliste, soit parce qu'elle ne prend pas en compte toutes les composantes de la réalité (y compris les aspects idéels, culturels et les représentations ou les images qui en font finalement partie), soit parce qu'elle a une conception fixiste du réel et qu'elle est vite inadaptée par rapport à une réalité qui change. Il arrive fréquemment que la *Realpolitik* confonde réalité et rapport du sujet collectif à cette réalité : elle fait en effet un tri dans les réalités objectives qu'elle est supposée appréhender, et cette sélection subjective produit des décisions plus conformes au confort de l'identité collective du moment qu'à une juste appréciation de l'environnement international réel.

Toute cette argumentation ne détruit pas l'approche « réaliste » au sens de la Science politique, puisque les réalistes peuvent, au nom de leur « réalisme », critiquer eux aussi, après coup, tel ou tel exemple historique de *Realpolitik*. Néanmoins, l'historien est tenté de compléter le tableau par l'étude des subjectivités collectives et des identités. Le réseau d'historiens créé par René Girault s'est intéressé à l'analyse des identités européennes au XX^e siècle.

Ces « *sentiments d'appartenance* » ont considérablement évolué en quelques décennies. L'enquête a montré qu'il existe toute une série de discontinuités : la vieille identité culturelle européenne, multiséculaire, n'a pas débouché automatiquement sur la construction européenne tant elle s'est accommodée de l'émergence des nationalismes ; ce n'est pas parce que l'on se « sent » culturellement européen qu'on ressent la nécessité de « faire » l'Europe. Ce sont les traumatismes suscités par les catastrophes du XX^e siècle – les guerres mondiales, les totalitarismes, le déclin des vieilles puissances –, qui ont fait émerger une « conscience européenne », un sentiment nouveau, celui de la nécessité de réaliser l'unité de l'Europe. Cette conscience européenne a été essentielle dans le déclenchement de la construction européenne, mais il n'y a pas non plus d'automaticité de transformation de cette conscience européenne en nouvelle identité politique européenne : le sentiment d'appartenance à la Communauté ou à l'Union européenne existe, progresse, mais reste très fragmentaire, tant les sentiments nationaux gardent leur force. La conférence de Copenhague de 1973 qui lance cette nouvelle identité politique est plus une déclaration d'identité, une volonté d'identité qu'une identité pleinement vécue. De ce point de vue, l'historien constate que l'approche des « fonctionnalistes » (48) ou « néo-fonctionnalistes » (49) apparaît atteindre ses limites. Impressionnés par la méthode de Jean Monnet, ces derniers considèrent qu'il est possible de susciter de nouvelles dynamiques internationales en créant des organes au-dessus ou à côté des Etats, ayant des fonctions précises et circonscrites (économiques par exemple), qui par effet de

(48) Cf. David MITRANY, *A Working Peace System*, Quadrangle Books, Chicago, 1966.

(49) Cf. Ernst HAAS, *The Uniting of Europe. Political, Social and Economic Forces*, Stanford University Press, 1958.

spill over ou effet de diffusion et d'entraînement, induiront d'autres fonctions (politiques), ce qui rendra nécessaire la création d'autres organes et institutions supranationales. La Déclaration Schuman du 9 mai 1950, qui est à l'origine de la CECA, annonçait que l'Europe ne se ferait pas d'un coup et qu'il fallait instituer des solidarités de fait (économiques) qui en appelleraient d'autres (politiques). Or, le *spill over* n'a pas conduit automatiquement à la « fédération » annoncée par cette même Déclaration Schuman. L'échec de la CED en 1954, le Protocole de Luxembourg de janvier 1966 qui, après le *forcing* opéré par le général de Gaulle avec sa politique de la « chaise vide », maintenait globalement le vote à l'unanimité, ont beaucoup fait pour casser cette dynamique. Depuis les années soixante-dix, les principales réussites relèvent de la coopération intergouvernementale.

Ce n'est pas d'ailleurs une raison pour l'historien de se rallier pleinement à l'interprétation réaliste ou intergouvernementaliste. D'abord, il est trop tôt pour juger de la réussite ou de l'échec du pari politique de l'euro : l'Union Economique et Monétaire, la monnaie unique, ont évidemment aussi pour ambition de créer une fuite en avant vers plus d'Europe politique. De ce point de vue, le fonctionnalisme ainsi réactivé n'est tout à fait mort, ni dans sa pratique ni dans la grille interprétative qu'il construit. D'autre part, l'intergouvernementalisme, plus dans son approche théorique que dans son application pratique, a le tort de ne pas percevoir l'évolution des identités européennes. L'approche constructiviste permet de renvoyer dos à dos intergouvernementalistes et fonctionnalistes et d'appréhender plus finement les mutations. Certes, la « conscience européenne » (ce sentiment de nécessité qui se traduit aujourd'hui par ce que les politologues appellent le « *consensus permissif* ») est assez forte pour créer une dynamique d'unité de l'Europe, mais est trop molle (le fameux consensus mou) pour créer des enthousiasmes (50). En considérant à juste titre la faiblesse de l'identité politique européenne par rapport aux identités nationales, les intergouvernementalistes, parce qu'ils ont une vue univoque de celles-ci, ne voient pas qu'elles ont fondamentalement changé depuis la construction européenne. Dans leur majorité, les Français, les Allemands, les Italiens se sentent toujours Français, Allemands ou Italiens, mais pas du tout de la même manière en 2002 qu'en 1950. C'est tout un système identitaire complexe qui s'est construit depuis cinquante ans en Europe, où les fortes identités nationales ne sont plus exclusives des identités régionales et de l'identité européenne. L'Europe (du moins l'Union européenne) n'est certainement pas post-nationale, mais elle est devenue post-nationaliste. Le consensus européen majoritaire paraît mou par rapport à l'expression bruyante des résistances nationalistes minoritaires (qu'il ne faut certes pas sous-estimer), mais il a permis

(50) Cf. Elisabeth du RÉAU/Robert FRANK (dir.), *Dynamiques européennes. Nouvel espace, nouveaux acteurs, 1969-1981*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002.

ce système de multi-appartenance identitaire (51). Voilà une réalité nouvelle de la « société européenne » qui n'entre pas dans le cadre de la réflexion « réaliste ». Parce que l'historien mesure à quel point les identités bougent et se modifient avec le temps, il refuse toute conception essentialiste de l'identité collective. Son « constructivisme » l'incite à trouver erronée la théorie du « choc des civilisations » de Samuel Huntington (52). Il n'est pas possible de nier la montée de l'anti-occidentalisme dans les pays pauvres, victimes de la « mondialisation », ni les désordres internationaux que celle-ci peut provoquer. Certes, les transferts culturels d'une civilisation à l'autre n'aboutissent pas à une universalisation culturelle, mais ils n'en modifient pas moins chacune des cultures. Il n'y a donc pas de fatalité à l'affrontement de celles-ci. Le choc des intégrismes peut exister, mais il ne serait un choc des civilisations que si les intégristes étaient victorieux dans toutes les aires culturelles, ce qui paraît peu probable. Si ce n'est pas le cas, les offensives intégristes ont et auront à affronter des coalitions multiculturelles. En Bosnie et au Kosovo, des chrétiens ont tué des chrétiens pour sauver des alliés musulmans.

L'historicisation de l'idéalisme et l'approche transnationaliste

L'historien des relations internationales, tout à sa prudence à la fois réaliste et constructiviste, peut-il intégrer les interprétations « idéalistes » ? N'est-il pas réticent face à leur volontarisme qui pousse à voir ce qui devrait être, plutôt que ce qui est ou était ? Cette approche ne met pas la force, le rapport ou l'équilibre des forces au centre des relations internationales : elle met davantage en perspective les notions de droit et de justice. Impliquant un certain volontarisme, elle pose la question du lien entre paix et démocratie. Une forme de « libéralisme politique », de type kantien (le *Projet de paix perpétuelle* date de 1795 (53)), s'attache à démontrer que la généralisation du « régime républicain » devrait être la condition favorable à l'établissement d'un état de paix qui ne soit pas seulement une trêve entre les guerres. Le prolongement de cette pensée aujourd'hui se résume dans la maxime ainsi formulée, le terme de « démocratie » remplaçant celui de « République » (54) : « *les démocraties ne se font pas la guerre* » (55). Le mot important de la phrase

(51) Cf. Robert FRANK, « Les contretemps de l'aventure européenne », *XX^e siècle. Revue d'Histoire*, n° 60, octobre-décembre 1998; Robert FRANK, « L'histoire de l'Europe : l'histoire d'un problème et une histoire du temps présent », *XX^e siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2001.

(52) Samuel P. HUNTINGTON, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon & Shuster, New York, 1996 et, en traduction française, *Le Choc des civilisations*, Odile Jacob, Paris, 1997.

(53) Emmanuel KANT, *Projet de paix perpétuelle. Esquisse philosophique*, 1795, Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1999. Cf. aussi le commentaire de Jürgen HABERMAS, *La Paix perpétuelle. Le bicentenaire d'une idée kantienne*, Les Editions du Cerf, Paris, 1996.

(54) Kant faisait l'éloge de la « République » fondée sur la séparation des pouvoirs : les citoyens, à la différence des princes, n'avaient pas intérêt à faire la guerre, sauf à défendre leur patrie. Il rejetait en revanche ce qu'il appelait « la forme démocratique », c'est-à-dire un régime où le peuple gouverne par lui-même, sans représentation, sans séparation des pouvoirs, et donc un régime « nécessairement despotique » à ses yeux.

(55) Cf. Michael DOYLE, « Kant, Liberal Legacies and Foreign Affairs », *Philosophy and Public Affairs*, vol. 12, n° 3-4, 1983, et *Ways of War and Peace*, Norton and Co., New York et Londres, 1997.

est évidemment le pronom réfléchi : les démocraties sont capables de faire la guerre et elles la font même souvent, mais elles ne se la font pas entre elles. Il suffirait donc de généraliser l'ordre démocratique pour atteindre la paix. On n'est pas loin de « *la fin de l'histoire* » dont parle Francis Fukuyama (56). Cette formule a été contestée et son auteur a dû s'expliquer pour qu'elle ne soit pas interprétée d'une façon caricaturale : elle reprend l'idée hégélienne selon laquelle la démocratie est « *le point final de l'évolution idéologique de l'humanité* », mais ne signifie pas que l'Histoire s'est arrêtée à la chute du Mur de Berlin. L'effondrement du communisme consacre la victoire de la démocratie libérale : Fukuyama n'en déduit pas pour autant qu'elle va l'emporter partout immédiatement, et que la paix générale, attachée à l'universalisation de la démocratie, est pour demain. A ses yeux, le point final est un idéal auquel il faut tendre. Contrairement à Huntington, il pense que cet idéal démocratique est universalisable, ce qui ne veut cependant pas dire qu'il croit à un modèle unique et universel de gouvernement. Le débat est évidemment loin d'être clos, et il y aurait encore beaucoup à dire et à redire. L'historien est rassuré, puisque ce type de « *fin de l'histoire* » ne mettra pas fin « à » l'histoire, ni à son propre métier. Il peut retenir de cette approche l'existence d'une « dynamique historique » – nous reviendrons sur cette notion – qu'il ne faut en aucun cas sous-estimer. En gros, on peut effectivement vérifier que le XX^e siècle, ce siècle de guerres, n'a pas vu de conflit armé entre les démocraties, malgré les rivalités et les tensions qu'elles ont pu connaître. Certes, lors de la crise de Fachoda en 1898 opposant la France et la Grande-Bretagne au Soudan, le réalisme des Français, conscients du rapport défavorable des forces, a joué un plus grand rôle dans la non-belligérance que l'idéalisme démocratique des deux camps. Il ne faut cependant pas ignorer la force du discours démocratique qui, peu de temps après, a lié les deux pays dans l'Entente cordiale, puis dans la Grande Guerre contre les empires centraux, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, lesquels, malgré certaines réformes politiques libérales, restaient des régimes à prédominance autoritaire. L'historien n'est pas dupe : il voit la part d'instrumentalisation et de propagande dans ces discours. Toutefois, à force d'avoir été instrumentalisé au cours de deux guerres mondiales et une Guerre froide, le discours finit par être socialement intériorisé : le discours démocratique, en s'inscrivant dans la durée, le sang et les larmes, devient nécessairement une culture politique, une « *force profonde* ». Evidemment, tout n'est pas démocratique dans les démocraties, et leur réalisme, au sens vulgaire comme au sens philosophique du terme, a prévalu en relations internationales sur leur idéalisme. Tout au long du siècle, et souvent au nom de la démocratie, elles se sont alliées à des régimes autocratiques ou totalitaires – de la Russie tsariste à l'URSS stalinienne ; elles ont maintenu en soumis-

(56) Francis FUKUYAMA, *The End of History and the Last Man*, The Free Press, New York, 1992, et en traduction française, *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion, Paris, 2001.

sion des populations; elles ont tué, elles ont bombardé des populations civiles, torturé, jeté du napalm sur des villages, soutenu ou suscité des dictatures de droite contre l'ennemi communiste, érigé des règles économiques à leur profit. Démocraties cruelles, mais démocraties quand même : elles ont une force de contagion, comme l'atteste la chute des dictatures en Europe du Sud dans les années soixante-dix, en Amérique latine dans les années quatre-vingt, puis la chute du communisme en Europe orientale. Tenants du libéralisme politique et du libéralisme économique se rejoignent ou se confondent : la victoire des démocraties serait en même temps celle des démocraties de marché. La démocratisation politique et la libération des productions et des échanges, facteur de croissance et de prospérité, seraient les meilleurs garants de la paix. Ce triangle d'or – démocratie, prospérité, paix – est au cœur de la pensée et de l'action de bon nombre de Présidents des Etats-Unis au XX^e siècle. Mais il n'est pas nouveau dans les esprits.

Déjà Kant disait en 1795 que « *l'esprit commercial [...] est incompatible avec la guerre* ». Au milieu du XIX^e siècle, Richard Cobden, le héraut du libre-échange, était en même temps l'homme qui militait aux côtés de Victor Hugo au Congrès de la Paix pour les Etats-Unis d'Europe. La « mondialisation » actuelle, de fait la troisième depuis 120 ans, est concomitante de l'essor des démocraties. Les deux précédentes, *mutatis mutandis*, également : celle de la fin XIX^e-début XX^e siècle et celle des années vingt. Un esprit malicieux rappellerait comment ces deux précédents ont mal terminé : 1914 et 1929, qui est une préfiguration de 1939. Ce pessimisme n'est pas nécessairement de bon aloi, car il pourrait être rétorqué qu'il est difficile de comparer trois mondialisations qui ne se ressemblent pas tout à fait, et que les deux premières mondialisations de l'époque contemporaine s'accompagnaient d'un fort protectionnisme, contraire à l'esprit de Kant et de Cobden. Retenons en tout cas que ces moments de forte intensification des échanges sont aussi des moments de tension internationale. Les réalistes ont ainsi beau jeu de dire que, du triomphe de la démocratie et du marché, il ne s'en est pas suivi, comme l'espérait Bush père en 1990-1991, un nouvel ordre international. Ils se plaisent à constater que l'ONU reste faible et que la sécurité collective dépend essentiellement du bon vouloir et des intérêts de la superpuissance devenue unique, l'hyperpuissance américaine.

Néanmoins, on ne peut sous-estimer le fait que la démocratie est devenue une force transnationale; au nom des droits de l'homme, le droit, voire le devoir d'ingérence, commence à s'imposer : les guerres du Kosovo et d'Afghanistan, la procédure internationale contre l'ex-dictateur Pinochet, la création d'instances pénales internationales sont autant d'interventions de « la » démocratie aux dépens du principe de souveraineté étatique, même si « les » démocraties prises individuellement, en tant que puissances, restent attachées à leur propre souveraineté nationale. On le voit, l'historien historicise les idéaux pour les replacer dans un contexte de rapports de forces. Il

ne peut oublier que les démocraties sont en même temps les pays riches et, à ce titre, des puissances qui ne peuvent pas ne pas avoir un jeu classique d'influence. Cependant, cette démarche réaliste face aux idéaux n'est pas une négation de ceux-ci, puisqu'ils sont précisément reconnus comme forces profondes. L'enracinement de cette paix par le droit, de la paix par la démocratie, est plus ancien qu'on ne le croit. De nombreux travaux historiques récents ou en cours s'appliquent à analyser le rôle de la figure du « juriste international » comme intellectuel depuis la fin du XIX^e siècle pour incruster une telle culture politique dans les milieux politiques, dans la société et dans la durée (57). Ces idéaux finissent par faire partie de l'ordre international ou du système international, comme ils l'ont été, on l'a vu, encore plus fondamentalement, par l'« ordre européen ». L'idéal démocratique s'est transformé en force qui légitime, y compris à l'ONU, où pourtant les non-démocraties sont majoritaires, au point que, même impuissante, cette organisation s'est érigée à bien des égards en force de légitimation incontournable ou difficile à contourner. La première puissance du monde a eu et aura encore la tentation de passer hors de l'ONU, mais au risque de s'affaiblir et de réduire l'efficacité de son action.

Il existe donc bien une communauté internationale, une société internationale, à côté du système ou dans le système international. L'ONU participe des deux, à la fois comme acteur même insuffisant de ce système et comme reflet de cette communauté, traversée par des forces transnationales. Voilà pourquoi l'historien travaille sur les deux niveaux. À ce titre, il est également très sensible aux travaux des politologues qui développent l'approche transnationaliste (58). Nul doute que « l'ordre westphalien » – soulignons que cette expression à connotation historique plaît davantage aux politologues qu'aux historiens –, ce système des Etats, acteurs quasi uniques sur la scène internationale et seuls détenteurs de la souveraineté, a été fragilisé dans les dernières décennies. La mondialisation, l'essor des flux et des réseaux transnationaux, le nouveau rôle des ONG et des acteurs non étatiques rendent poreuses les souverainetés et les frontières des Etats (59). Les guerres les plus récentes sont rarement interétatiques, mais plutôt inter-ethniques ou civiles, avec, mais de surcroît, intervention de la communauté internationale. De plus, les Etats voient leurs compétences rognées par en haut et par en bas, de même que deux horizons contraires se profilent : la globalisation d'une part, qui peut tout homogénéiser et uniformiser, et de

(57) Il s'agit des travaux en cours de Laurent Barcelo, Christian Birebent, Jean-Michel Guieu, Christine Manigand, Dzovinar Kevonian.

(58) Cf. le plaidoyer de Pierre MILZA, « De l'international au transnational », in Serge BERSTEIN/Pierre MILZA (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, PUF, Paris, 1998, pp. 231-239.

(59) Cf. Robert O. KEOHANE/Joseph S. NYE (dir.), *Transnational Relations and World Politics in Transition*, Harvard Press, Cambridge, 1972; Bertrand BADIE, *La Fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Fayard, Paris, 1995; Bertrand BADIE/Marie-Claude SMOUTS, *Le Retour du monde. Sociologie de la scène internationale*, Presses de Science Po, 1999 (3^e éd.); Bertrand BADIE, *Un monde sans souveraineté. Les Etats entre ruse et responsabilité*, Fayard, Paris, 1999.

l'autre, par réaction, la balkanisation, l'émiettement des espaces, l'identitarisme localiste, souvent sectaire et ethnocentriste. Voilà pourquoi Zaki Laidi préconise des espaces intermédiaires, plus grands que l'Etat-nation pour être efficaces dans le contexte de la mondialisation, mais pas trop vastes pour garder ou représenter du « sens » auprès des citoyens. Il convient de construire ces « *espaces de sens* », fondés sur l'intégration régionale dans le cadre de l'UE, du MERCOSUR ou de l'ASEAN – et l'Europe pourrait servir d'exemple à ce titre (60).

Toutes ces analyses intéressent l'historien des relations internationales. Celui-ci ne souhaite pas nécessairement choisir entre l'approche « stato-centrée » qu'il avait tendance à suivre jusqu'alors (et qu'il continuera de suivre), et la problématique transnationaliste qu'il a insuffisamment développée : s'il a déjà étudié nombre de phénomènes transnationaux, il lui reste à analyser historiquement le processus actuel de transnationalisation. Ce refus de faire un choix s'explique aisément et, d'ailleurs, nombre de politologues se trouvent sur la même ligne : les Etats ne sont plus ce qu'ils étaient ; ils ne sont plus seuls au centre des relations internationales, mais ils sont loin d'être morts et ils bougent encore.

LES CATÉGORIES FONDAMENTALES
DE L'ENTENDEMENT HISTORIEN :
TEMPS, MÉMOIRE, ESPACE ET PROCESSUS

Parce que l'historien entend expliquer la totalité de la complexité d'un réel passé, il est contraint de jouer de toutes les grilles d'analyse. Il est donc probable qu'il soit obligé de se satisfaire de son éclectisme et de son inclination à grappiller ses instruments dans la boîte à outils des autres. Il ressent donc une difficulté structurelle à théoriser. Lorsque Jean-Baptiste Duroselle s'est risqué à un tel exercice avec *Tout Empire périra*, il n'écrivit pas, et de loin, son meilleur livre, même si le titre fut excellent et souligna une des rares lois de l'Histoire. Mais ce rejet de la théorisation ne doit pas être un refus de la conceptualisation. Dans ce registre, l'historien des relations internationales doit montrer sa spécificité qui peut s'exprimer dans plusieurs domaines.

Pour une grammaire historique des concordances et des discordances de temps

Assurément, le temps est la nourriture intellectuelle de l'historien. Là où les autres sciences sociales tranchent et théorisent, l'historien tempore, relativise et périodise. Il lui appartient de restituer l'air du temps, l'air d'un

(60) Zaki LAIDI (dir.), *Géopolitique du sens*, Desclée de Brouwer, Paris, 1998 et *Un monde privé de sens*, Hachette, Paris, 2001.

temps passé, lointain ou récent. La spécificité de son travail, qui consiste à dépouiller les archives, le fait entrer dans les coulisses de l'histoire, donc dans l'intimité d'une époque. A lui de faire la chasse aux anachronismes, de dire si ce qui est perçu par ses contemporains comme nouveau est vraiment nouveau, ou plus ancien que l'on ne le croit, et si ce qui est considéré comme ancien n'est pas en fait radicalement neuf parce que si différent de son faux précédent historique. A lui de dater, mais en tenant compte de la complexité de la chronologie qui n'est jamais linéaire. L'historien est tout autant l'historien des diachronies que des synchronies, l'observateur des croisements entre la longue durée, le court terme et l'événement, le mesureur des temporalités vécues par les acteurs et les sociétés, celui qui analyse la façon dont eux-mêmes se placent dans le temps, dans leur rapport avec le triptyque passé-présent-avenir.

Prenons deux exemples. Il existe tout un débat sur la Guerre froide, pour savoir si ce sont les considérations géopolitiques ou les ambitions idéologiques qui l'ont emporté : les réalistes purs et durs considèrent que la politique de l'URSS était celle d'une puissance classique, défendant ses intérêts de grande puissance, cherchant à gagner des avantages géopolitiques ; la seconde interprétation (et certains réalistes, moins purs, moins durs, y adhèrent partiellement) met l'accent sur le fait que l'URSS n'était pas un Etat comme un autre et que tout s'explique par la dimension idéologique ou idéocratique. De fait, il convient de distinguer les temporalités : sur le long terme, la volonté offensive et les ambitions de victoire idéologique du communisme ne font pas de doute, mais sur le court terme, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les objectifs défensifs de sécurité géopolitique paraissent l'emporter chez un Staline obsédé par la supériorité de l'Occident dans le rapport des forces du moment. Ce qui ne signifie pas qu'il sacrifie la vision du long terme. L'exercice du métier d'historien dépasse la simple mesure de la chronologie : il lui faut déceler les concordances et discordances entre les différentes chronologies dans la tête même des décideurs. S'il existe une prise en compte politique de l'espace, la dimension géopolitique, il doit y avoir aussi une prise en compte politique du temps, du calendrier et de l'agenda, la dimension « chronopolitique » des relations internationales. L'autre exemple est la recherche du ou des derniers tournants historiques qui expliquent notre monde d'aujourd'hui : on pense tout de suite, à juste titre, à 1989-1991, à l'effondrement du camp soviétique qui, outre ses conséquences politiques et culturelles, laisse le champ libre à une seule superpuissance désormais sur la scène internationale. A ce propos, il est dit un peu trop vite que ces dates marquent la « fin du monde bipolaire ». Cette expression, sans être complètement fautive, est singulièrement réductrice et ne tient pas compte d'un tournant antérieur dont les effets n'ont pas été abolis, celui de 1973-1975. De fait, il faut même remonter au milieu des années cinquante pour constater que la bipolarisation n'était plus absolue et que le

monde devenait multipolaire, avec l'émergence du Tiers Monde, de la Chine, de la Communauté européenne, même s'il existait deux pôles dominants tout à fait capables de réguler les relations internationales. Le tournant du milieu des années soixante-dix est important parce que s'installe ce que l'historien Pierre Milza a appelé dès 1983 un « *nouveau désordre mondial* » (61) : désormais, dans un univers éclaté (y compris le Tiers Monde), les deux superpuissances ne maîtrisent plus la situation, perdent leurs repères et leur pouvoir régulateur face à la montée des nationalismes, des intégrismes, de l'islamisme, ne contrôlent plus nombre de conflits locaux, du Liban à la guerre entre l'Iraq et l'Iran. La chute de l'URSS n'efface pas cette situation. Les chronologies post-1973 et post-1989 se chevauchent et expliquent ce monde où la superpuissance laissée seule en lice a du mal à affronter ces désordres planétaires. Le 11 septembre 2001 est l'illustration tragique de ce face-à-face entre l'Amérique et le désordre mondialisé.

Jeux de mémoire, syndromes et relations internationales

Il est sans doute trop tôt pour dire si « le 11 septembre » est seulement l'illustration spectaculaire de tournants antérieurs ou si cet événement est lui-même, au niveau international, un tournant fondamental. Assurément, il s'agit d'un tournant dans l'histoire des Américains : leur espace n'est plus un sanctuaire inviolable. Le paradoxe est évident : l'attaque des Tours jumelles de New York montre l'abolition des territoires et des frontières, la transnationalisation des forces terroristes, en même temps qu'elle provoque l'affirmation plus vigoureuse encore d'une nation et d'un État sur la scène internationale, la nation américaine et les États-Unis d'Amérique du Nord. Approches transnationale et stato-centrée ne peuvent vraiment pas être dissociées. L'historien peut ajouter une plus-value en mesurant le poids de tels traumatismes dans la mémoire des acteurs et des sociétés. Il ne s'agit pas seulement d'analyser le trauma historiquement, mais de monter l'histoire de sa mémoire depuis l'événement jusqu'à nos jours, que cette histoire soit longue ou courte. Henry Rousso a fait ce travail pour le « syndrome de Vichy » sur la scène politique et culturelle française (62). Cette histoire est esquissée ou reste à faire pour les syndromes à conséquence internationale qui changent pour longtemps le rapport au monde des acteurs et des sociétés : le syndrome de Verdun et des massacres de 1914-1918, le syndrome d'Auschwitz, le syndrome du Coup de Prague de 1948 ont à des degrés divers façonné une nouvelle conscience européenne qui a favorisé la construction de l'Europe; le syndrome de Munich a, avec plus ou moins de bonheur, modifié le comportement des démocraties face à un dictateur montrant une capacité de nuisance internationale; le syndrome de 1940 éclaire pour les décennies suivantes le besoin de grandeur française en Europe et dans le

(61) Pierre MILZA, *Le Nouveau Désordre mondial*, Flammarion, Paris, 1983.

(62) Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Le Seuil, 1987 et 1990.

monde, ainsi que les succès du mythe gaulien réparateur d'une identité blessée (63); celui du Biafra en 1967-1970 est à l'origine de l'action humanitaire contemporaine; celui de Pearl Harbor, le syndrome vietnamien et le traumatisme du 11 septembre, bientôt transformé en syndrome, ont fait évoluer, en des sens divers d'ailleurs, les visions américaines du monde.

La plupart de ces syndromes sont provoqués par des événements sanglants, c'est ce qui fait leur force et leur durée dans la mémoire collective. L'historien ne peut pas oublier que l'histoire est tragique et que « la mort » est au centre des relations internationales, qu'il s'agisse de la mort passée qui traumatise ou de la mort éventuelle, à venir et redoutée, qui entre dans les calculs stratégiques de guerre et de paix. L'internationaliste peut tirer parti des acquis des autres disciplines historiques ou des médiévistes et modernistes qui ont réfléchi sur l'histoire de la mort ou l'histoire des émotions. Suscitées par la mort collective, les émotions, qu'elles soient nationales, mondiales ou transnationales, ont déclenché des « processus de conscientisation » et contribué à créer de nouvelles sensibilités internationales.

Les jeux d'échelle

L'historien a le devoir de penser le temps et la mémoire; il convient aussi qu'il pense l'espace, en particulier en analysant les différents « jeux d'échelle » entre le local, le régional infranational, le national, le régional supranational et le mondial, tant dans la sphère inter-étatique qu'intersociétale. Bien des événements « locaux », « nationaux » ou « transnationaux » n'ont pas ou quasiment pas d'incidence politique internationale; certains en ont d'emblée; d'autres encore en ont après un temps de latence ou après le développement d'un phénomène de résonance. Il convient ainsi de réfléchir sur « le processus de politisation » (64) en relations internationales, ainsi que sur le « processus d'internationalisation du politique ». Tout n'est pas politique dans les relations internationales, mais beaucoup d'éléments internationaux peuvent se politiser. Tout n'est pas international dans le politique, mais bien des phénomènes politiques intérieurs peuvent s'internationaliser. Peu à peu, toute l'évolution des XIX^e et du XX^e siècles fait que tout point du globe en vient à être plus ou moins « branché » au réseau des relations internationales. En revanche, les fils qui relient le « local » au circuit central sont plus ou moins « conductibles ». L'historien doit d'autant plus analyser ces « effets de conductibilité internationale » que, pour un même lieu, ils varient dans le temps. La « menace talibane » en Afghanistan n'a pas la même intensité de conductibilité avant ou après le 11 septembre 2001, selon

(63) Cf. Robert FRANK, « La France et son rapport au monde au XX^e siècle », *Politique étrangère*, n° 3-4 automne-hiver 2000 (numéro spécial « 1900-2000 : cent ans de relations internationales »), pp. 827-839.

(64) J'emprunte cette expression à Didier Musiedlak, qui lance un grand chantier de recherche sur cette notion avec l'équipe d'historiens de l'Université de Paris X-Nanterre.

qu'elle est perçue comme devant rester en circuit fermé ou qu'elle est vue comme fondamentalement associée aux grands espaces du terrorisme international. Une macro-crise internationale peut partir d'un micro-phénomène à haute conductibilité, générateur de haute tension. D'ailleurs, bien des catastrophes sont dues à des erreurs de perception et à la non-reconnaissance à temps de cette capacité d'électrification du circuit international.

Enfin, il est un jeu d'échelles que l'historien privilégie, le jeu entre l'individualité et la société. En particulier, il ne peut pas ne pas s'intéresser au poids des charismes individuels, au rôle des hommes (il faudrait dire aussi des femmes, bien que l'entrée de la *gender history* dans le domaine des relations internationales soit très récente (65)), à la façon dont des personnalités incarnent avec plus ou moins de succès, l'identité d'un groupe, d'une collectivité, d'une nation, à travers leur action « extérieure » ou internationale. Selon la célèbre phrase de Marc Bloch, son devoir est de « *flairer la chair humaine* » et d'en faire son « *gibier* ».

CONCLUSION :

PLAIDOYER POUR UN *REAL-IDEALISM* DIALECTIQUE OU HISTORIQUE

Au total, l'historien des relations internationales, faute de forger des lois et des théories, analyse des processus inscrits dans une temporalité qu'il doit aussi définir. Son approche constructiviste tempère son réalisme de base, auquel il intègre la prise en compte des valeurs et des idéaux. L'ordre international, comme l'ordre européen, son sous-système, ne peut pas ne pas tenir compte de la société internationale dont l'émergence ne date pas seulement de la fin du XX^e siècle. Les notions de légitimité, de droits de l'homme, de démocratie prennent de plus en plus de place sur la scène du monde. L'historien ne doit pas se contenter d'un bricolage éclectique établissant un simple compromis de juxtaposition entre l'ordre et le droit, les relations interétatiques et les rapports transnationaux, le système mondial d'en haut et la société internationale d'en bas. Il doit en analyser les interactions dialectiques. Le mot « dialectique » a évidemment mauvaise presse depuis l'usage qu'en ont fait Marx et le marxisme en le rattachant à la notion de « matérialisme » (qui, de surcroît, était qualifiée d' « historique ») et en lui assignant un objectif opératoire réducteur. Pourtant, il serait bon de le réhabiliter, et les relations internationales, tant dans leurs soubresauts du temps court que dans leur durée, révèlent à merveille la synchronie et la diachronie des contradictions et des complémentarités qui existent entre les nécessités d'équilibre mondial et le besoin de justice internationale. Les rapports de force réels ne sont pas seulement mécaniques, on l'a vu, mais

(65) Cf. le colloque organisé par Yves Denéchère à l'Université d'Angers en septembre 2002 : « Femmes et diplomatie en France au XX^e siècle ».

fondés aussi sur de l'idéal, de l'idéal, de l'identité, de l'image, des prises de conscience. A tel point que la problématique des forces profondes, qui inclut l'idéologie, les perceptions, la sentimentalité et les « émotions » collectives, montre aussi la dialectique de la faiblesse du fort et de la force du faible (Américains-Vietnamiens en 1964-1973, Soviétiques-Afghans en 1979-1988). C'est finalement le couple « ordre mondial » – « dynamiques internationales », un couple indissociable, comme aussi celui de guerre et de paix, qui est au cœur de la réflexion historique. Tour à tour, l'ordre intègre rejette les dynamiques ou leur résiste et s'en trouve transformé (66). Quant aux dynamiques, elles sont datables historiquement : elles naissent, se développent et il leur arrive de mourir. L'histoire est aussi un cimetière de processus morts. Cette démographie cruelle force l'historien à éviter et à faire éviter la démarche téléologique. Toute dynamique historique a un but (un *telos*), mais nul ne sait à l'avance si elle l'atteindra et l'historien du temps présent doit se garder d'expliquer tout le passé, tout le présent, tout l'avenir par cette dynamique. On sait ce qu'il advint de la « dynamique communiste », voire de la « dynamique tiers-mondiste ». Il n'empêche qu'elles ont compté. Qu'en est-il des dynamiques qui comptent aujourd'hui ? De la « dynamique européenne » ? De la dynamique de la démocratisation des relations internationales ? Des différentes dynamiques transnationales contemporaines ? L'historien ne croit pas au sens de l'histoire, mais son devoir est de faire l'histoire du sens, le sens que le monde se donne à tel ou tel moment, y compris celui de son présent. Pour le reste, l'historien entend demeurer modeste : il sait qu'il a déjà du mal à prévoir le passé ; ne lui demandons pas d'analyser l'avenir...

(66) De ce point de vue, les travaux de James N. Rosenau sont stimulants pour les recherches historiques : *Turbulence in World Politics. A Theory of Change and Continuity*, Princeton University Press, 1990.